

Rapport d'Orientation budgétaire

Réunion de bureau le 25 février

Commission AG le 2 mars

Conseil Communautaire du 4 mars

SOMMAIRE

CHAPITRE I – LES FINANCES

1) Bilan du Budget Principal	
Bilan de la dette	<i>Page 5 à 6</i>
Bilan en fonctionnement	<i>Page 7 à 15</i>
Bilan des investissements	<i>Page 16 à 17</i>
2) Bilan des Budgets Annexes	
BIL	<i>Page 19</i>
GEMAPI	<i>Page 20</i>
Tourisme	<i>Page 21</i>
Résultats consolidés	<i>Page 22</i>
3) Loi de finances	<i>Page 24</i>
4) Prospective BP et Budgets Annexes	<i>Page 26 à 37</i>

CHAPITRE II – LES RESSOURCES HUMAINES

1) Masse salariale et éléments de rémunération	<i>Page 39 à 41</i>
2) Gestion des effectifs	<i>Page 42 à 46</i>
3) Temps de travail	<i>Page 47 à 50</i>

Glossaire

FISCALITE / FINANCES

AC : Attribution de compensation
CEJ : Contrat Enfance et Jeunesse
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
CIID : Commission Intercommunale des Impôts Directs
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
DGF : Dotation Globale de Fonctionnement
EI : Ensemble Intercommunal
FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA
FPIC : Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
IFER : Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux
PS : Prestation de Service
RAR : Restes à Réaliser
RC et RS : Rôles Complémentaires et Rôles Supplémentaires
REOM : Redevance Spéciale des Ordures Ménagères
RVLLP : Révision des Valeurs Locatives des Locaux Professionnels
TA : Taxe Additionnelle
TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TFB et TFNB : Taxe Foncière Bâtie et Taxe Foncière Non Bâtie
TH : Taxe d'Habitation

COMPETENCES ET SERVICES

ADM : Administration
AT : Action Territoriale et Economique
COM : Communication
ERP : Etablissements recevant du public
GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
MFS : Maison France Service ancien MSAP (Maison de Service Au Public)
OCMACS : Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services.
OM : Ordures Ménagères
RAM : Réseau d'Assistantes Maternelles
ST : Services Techniques

PARTENAIRES

ADELFA 66 : Association Départementale de Lutte contre la grêle
CAF : Caisse d'Allocation Familiale
CDG : Centre de Gestion
MSA : Mutuelle Sociale Agricole
PNR : Parc Naturel Régional
SCOT : Syndicat Mixte Scot Plaine du Roussillon
SYDETOM 66 : Syndicat Départemental de Transport, de Traitement et de Valorisation des Ordures Ménagères et déchets assimilés à l'échelle du département des Pyrénées Orientales
UDSIS : Union Départementale Scolaire et d'Intérêt Social

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

CHAPITRE I – Les finances

1) Bilan du Budget Principal

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la dette

Au 1^{er} janvier 2020, le capital restant dû sur le budget principal s'élevait à **3 842 895€**.

Le **capital** remboursé durant l'année s'élève à **532 608€**.

Les **intérêts** remboursés durant l'année s'élèvent à **93 645,10€**.

Au 31 décembre 2020, le **capital restant dû sur le budget principal s'élevait donc à 3 310 287€**

Aucun emprunt n'a été effectué en 2020

Synthèse de la dette au 31/12/2020

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Nombre de lignes
3 310 287€	2,48%	10 ans et 9 mois	7

Sur les emprunts en cours:

- 5 sont classés 1A dans la CBC (Charte de bonne conduite)
- 1 est classé 1B
- 1 est classé 6F, il prend fin en 2021

Dette par type de prêt

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	1 313 415€	39,68%	2,91%
Variable	1 171 605€	35,39%	0,61%
Barrière	770 000€	23,26%	4,43%
Ecart d'inflation	55 267€	1,67%	4,46%
Ensemble des risques	3 310 287€	100,00%	2,48%

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2021 066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la dette

Années	Capital Restant Dû au 1er janvier	Capital Restant Dû au 31/12	Annuité	
			Capital	Intérêts
2018	4 485 218	3 929 840	555 378	125 077
2019	3 929 840	3 842 895	506 944	105 100
2020	3 842 895	3 310 287	532 608	93 645
2021	3 310 287	2 886 520	423 767	78 890
2022	2 886 520	2 515 295	371 225	67 893

Sans nouvel emprunt, le profil d'extinction de la dette de Roussillon Conflent nous est plutôt favorable.

Ratios de dette

Années	Ratio de désendettement
2018	3,72
2019	11,50
2020	8,97

Point de vigilance:

Malgré un stock de dette en diminution, notre ratio de désendettement reste élevé à cause de notre épargne brute dégradée.

Pour rappel:

-Ratio de désendettement = capital restant dû au 31 décembre / épargne brute. Le seuil de vigilance s'établit à 10 ans.

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2021 066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

En 2020, les dépenses réelles de fonctionnement diminuent donc de – 2,71% soit - 323 428€ par rapport à celles de 2019.

Cette évolution des dépenses de fonctionnement est la résultante de la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a profondément bouleversé l'ensemble des comptes des collectivités, notamment avec la fermeture de certaines de nos structures.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	2019	2020
Réalisé	2 159 301	1 887 507
Evolution en montant		-271 794
Evolution en %		-12,59%

Charges de personnel	2019	2020
Réalisé	6 731 192	6 810 834
Evolution en montant		79 642
Evolution en %		1,18%

Autres charges de gestion	2019	2020
Réalisé	1 279 985	1 159 284
Evolution en montant		-120 701
Evolution en %		-9,43%

Intérêts dette et charges exceptionnelles	2019	2020
Réalisé	114 605	104 030
Evolution en montant		-10 575
Evolution en %		-9,23%

FNGIR	1 637 012	1 637 012
--------------	-----------	-----------

TOTAL DRF	11 922 095	11 598 667
Evolution		-323 428
Evolution en %		-2,71%

Hors FNGIR	10 285 083	9 961 655
------------	------------	-----------

Bilan de la section de fonctionnement – Chapitre 011 Charges à caractère général

SERVICES	REALISATIONS 2019	REALISATIONS 2020	Ecart	Evolution en %
TOTAL	2 159 301	1 887 507	-271 794	-12,59%
AT / ECONOMIE	66 765	56 727	-10 038	-15,03%
ADMINISTRATIF	104 091	137 969	33 878	32,55%
COMMUNICATION	13 495	7 461	-6 035	-44,72%
CULTURE	157 613	140 531	-17 082	-10,84%
JEUNESSE	420 759	350 242	-70 517	-16,76%
LA FARANDOLE	88 702	63 500	-25 202	-28,41%
LA RUCHE	95 165	77 178	-17 987	-18,90%
LE RAM	15 582	11 505	-4 077	-26,16%
MFS	9 158	5 241	-3 916	-42,77%
ORDURES MENAGERES	362 049	382 492	20 443	5,65%
RESTAURATION SCOLAIRE	662 416	543 629	-118 787	-17,93%
SERV TECHNIQUES	150 542	99 718	-50 823	-33,76%
URBANISME	12 966	11 314	-1 652	-12,74%

Les charges à caractère général ont baissé de **-12,59%** soit de **- 271 794€**, principalement sur les services Jeunesse et Restauration Scolaire, services budgétivores et parmi les plus impactés par la fermeture de certaines de nos structures.

Or, ces 3 dernières années le chapitre évoluait en moyenne de + 5,26%

En 2020, les charges à caractère général représentent 19% des dépenses réelles de fonctionnement, hors FNGIR.

En 2020, les charges à caractère général représentent 19% des dépenses réelles de fonctionnement, hors FNGIR.
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2021

066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la section de fonctionnement – Chapitre 012 Charges de personnel

Libellé	REALISATION 2019	REALISATION 2020	Evolution CA 2020/CA2019	
			En €	En %
FONCTIONNEMENT				
DEPENSE	6 731 192	6 810 834	79 642	1,18%
ACTION TERRITORIALE ECONOMIE	53 100	74 150	21 049	39,64%
ADMINISTRATIF	463 571	429 253	-34 318	-7,40%
GEMAPI	22 452	24 393	1 941	8,64%
MFS	115 834	130 828	14 994	12,94%
SERV TECHNIQUES	157 187	212 255	55 068	35,03%
URBANISME	150 787	150 305	-482	-0,32%
COMMUNICATION	64 404	75 669	11 265	17,49%
CULTURE	458 577	485 058	26 481	5,77%
LA RUCHE	559 627	566 177	6 550	1,17%
LE RAM	65 951	78 735	12 783	19,38%
ORDURES MENAGERES	1 146 630	1 139 854	-6 776	-0,59%
JEUNESSE	2 368 746	2 266 178	-102 568	-4,33%
LA FARANDOLE	526 036	556 261	30 224	5,75%
RESTAURATION SCOL	578 287	621 718	43 430	7,51%

Les charges de personnel ont progressé de **79 642€** soit + **1,18%**

Or, ces 3 dernières années ce chapitre évoluait en moyenne de +3,91%

En 2020, les charges de personnel représentent **68%** de nos dépenses réelles de fonctionnement, hors FNGIR.

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2021 066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la section de fonctionnement – Chapitre 65 Autres charges de gestion

SERVICES	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Evolution	
			En €	En %
TOTAL	1 279 985 €	1 159 284 €	-120 701 €	-9,43%
ADM	179 001 €	149 739 €	-29 262 €	-16,35%
TECH	15 000 €	15 000 €	0 €	0,00%
OM	853 251 €	956 999 €	103 747 €	12,16%
CULTURE	110 €	1 366 €	1 256 €	
AT	16 241 €	16 246 €	5 €	0,03%
GEMAPI	192 475 €	0 €	-192 475 €	-100,00%
JEUNESSE	5 058 €	1 969 €	-3 089 €	-61,08%
LA RUCHE	429 €	328 €	-101 €	
LA FARANDOLE	105 €	394 €	289 €	
RESTO	18 314 €	17 244 €	-1 070 €	-5,84%

Les **autres charges de gestion diminuent de -9,43%** soit **-120 701€**, notamment du fait de:

- la subvention d'équilibre versée du BP principal au budget GEMAPI en 2019 à hauteur de 192 475€ qui était une dépense exceptionnelle et qui n'a impacté que le seul exercice 2019. En 2020, nous n'avons plus retrouvé cette dépense.
- la subvention d'équilibre versée du BP principal en ADM au budget Tourisme en 2020 a légèrement diminué (179 000€ en 2019 contre 149 500€ en 2020)

En revanche, la participation au Sydetom dans le cadre du **traitement des OM a fortement progressé + 57 000€** à cause du COVID (recyclage suspendu pendant le premier confinement provoquant une hausse du tonnage des OM et apport important en déchetterie)

Bilan de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les participations familles ont beaucoup baissé par rapport à 2019, à cause de la fermeture des structures suite au 1^{er} confinement.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Remboursements sur personnel	2019	2020
Réalisé	75 916	98 671
Evolution en montant		22 755
Evolution en %		29,97%

Produits des services	2019	2020
Réalisé	1 154 938	802 660
Evolution en montant		-352 278
Evolution en %		-30,50%

Impôts et taxes	2019	2020
Réalisé	7 873 739	8 096 420
Evolution en montant		222 681
Evolution en %		2,83%

Dotations et participations	2019	2020
Réalisé	3 108 938	2 925 987
Evolution en montant		-182 951
Evolution en %		-5,88%

Produits exceptionnels	2019	2020
Réalisé	275 128	44 005
Evolution en montant		-231 123
Evolution en %		-84,01%

TOTAL RRF	12 488 659	11 967 743
Evolution		-520 916
Evolution en %		-4,17%

Hors FNGIR	10 851 647	10 330 731
Dont CESSIONS	232 380	0

Bilan de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Impôts et taxes 2019/2020: Progression de + 222 681 € soit + 2,83%

Les impôts et taxes représentent près de 62% des recettes réelles de fonctionnement, hors FNGIR.

Impôts et taxes	2019	2020	ECART
Taxes TH, TF, CFE	4 642 935	4 783 170	140 235
CVAE	238 841	278 168	39 327
TASCOM	120 510	113 522	-6 988
IFER	99 848	106 451	6 603
Rôles sup	25 538	15 884	-9 654
FPIC	258 891	267 984	9 093
TEOM	2 399 426	2 454 188	54 762
Attribution de compensation	87 750	77 053	-10 697
Total	7 873 739	8 096 420	222 681

Pas de hausse des taux de TH, TFB, TFNB depuis 2015

Pas de hausse de taux CFE depuis 2012

Quant aux taux de TEOM la dernière hausse date de 2006

L'évolution de ces recettes est donc liée à la revalorisation des bases locatives

L'EPCI ne maîtrise pas l'évolution des autres recettes relatives aux impôts et taxes

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2021

066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité directe locale

	TH	TF	TFNB	CFE	TA	RC	Total
2019	2 974 747	581 503	99 151	959 071	23 490	4 973	4 642 935
2020	3 051 082	598 001	99 509	1 008 632	22 819	3 127	4 783 170
Ecart	76 335	16 498	358	49 561	-671	-1 846	140 235

A taux constants, la recette supplémentaire en TH en 2020 par rapport à 2019 s'élève à 76 335€. Pour rappel, la suppression de la TH nous enlève dès 2021 à la fois le levier taux et le dynamisme de l'évolution des bases.

Bilan de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Dotations et participations 2019/2020: Baisse de 182 950€ soit -5,88%

Les dotations et participations représentent près de 25% des recettes réelles de fonctionnement. Des recettes pour lesquelles l'EPCI est dépendant d'autres organismes, principalement l'Etat.

Dotations et participations	2019	2020	Ecart
DGF d'intercommunalité	485 428	533 284	47 856
Dotation de compensation	217 647	213 668	-3 979
Allocations compensatrices dont CFE et TH	339 497	365 369	25 872
Contrats aidés	70 417	7 963	-62 454
Projets structurants	130 856	19 419	-111 437
Participations dont CAF	1 815 573	1 741 039	-74 534
Autres, dont FCTVA de F°	49 519	32 713	-16 806
Dotation autres	0	12 532	12 532
Total	3 108 937	2 925 987	-182 950

-la **DGF** augmente depuis la réforme de la DGF en 2019.

-Baisse des **contrats aidés** depuis fin 2017

-**Projets structurants**, plusieurs contrats sont arrivés à échéance, la recette en rapport a donc diminué.

-les **Participations** sont également en baisse, la recette CAF/MSA représente à elle seule un peu plus de 1 688 000€ (CEJ + PS).

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de la section de fonctionnement

Les épargnes, quelles marges pour investir?

Epargnes de 2019 à 2020

Epargnes	2019	2020
Dépenses réelles de fonctionnement	10 285 083	9 961 655
Recettes réelles de fonctionnement	10 851 647	10 330 731
Cessions	232 380	0
Epargne brute (-Cessions)	334 184	369 076
Remboursement capital	506 944	532 608
Epargne nette (-Remboursement Capital)	-172 760	-163 532
Taux d'épargne	3,08%	3,57%

Constat global:

Le bilan de 2020 fait apparaître

- une épargne brute en légère hausse
- un taux d'épargne brut de 3,57%,

A noter qu'il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant.

Nos dépenses courantes ne sont presque plus couvertes par nos recettes, conséquence de l'effet ciseau (nos dépenses progressant plus vite que nos recettes). Par conséquent, tout investissement réalisé est financé par nos propres réserves. Si aucune action n'est menée rapidement alors cela pourrait engendrer une situation de cessation de paiement.

En conséquence, il faudra être encore plus vigilant et maîtriser encore plus nos dépenses de fonctionnement, dès 2021 et notamment la masse salariale qui est le poste le plus important, même si les efforts doivent impérativement être ressentis dans tous les postes.

Bilan de l'investissement – Dépenses par programmes

N°	LIBELLE	2 019	2 020
053	ACQUISITIONS OM	69 813	33 146
096	TRAVAUX SIEGE	38 532	2 400
100	MOBILIER ET INFORMATIQUE SIEGE	3 975	13 830
102	ACQUISITIONS VEHICULES ROULANTS	390 088	107 470
104	PLATEFORME MULTIMODALE	33 520	0
106	EQUIPEMENT RESEAU LECTURE PUBLIQUE	4 542	763
108	ENFANCE JEUNESSE ACQUISITIONS	9 524	4 342
109	RESEAU LECTURE TRAVAUX SUR BATIMENTS EXISTANTS	1 500	0
113	RESTAURATION SCOLAIRE EQUIPEMENT	11 319	15 843
114	RESTAURANT SCOLAIRE TVX BATIMENTS	31 797	12 328
115	ENFANCE JEUNESSE TVX BATIMENTS	25 315	4 356
117	LA CATALANE	0	0
120	PETITE ENFANCE TVX BATIMENTS	33 220	6 010
121	PETITE ENFANCE ACQUISITIONS	14 528	4 767
122	AIDE ECONOMIQUE COMM ARTISANAT	8 367	9 488
129	TRAVAUX ET EQUIPEMENT ACCESSIBILITE	38 628	8 473
130	EQUIPEMENT DIVERS SERVICE TECHNIQUE	18 345	17 298
134	EQUIPEMENT DIVERS SERVICE URBANISME	15 384	0
135	CONSTRUCTION RESTAU/ALSH ST FELIU D'AMONT	477 647	115 539
136	EQUIPEMENT MSAP		2 158
137	TRAVAUX SERVICE OM	25 800	40 180
138	TRAVAUX MSAP	1 608	
139	OPERATION TERRA RURAL	16 500	
140	EQUIPEMENT COMMUNICATION	214	1 443
141	ACQUISITIONS AT	246 053	255
142	EXTENSION LA FARANDOLE	1 307	
143	EXTENSION RAM LA RUCHE	146	
145	TRAVAUX AT	13 680	23 053
146	EXTENSION ALSH ILLE	1 050	
HP	HORS PROGRAMME	14 492	0
TOTAL		1 546 893	423 141

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Bilan de l'investissement

Comment est financé notre investissement?

Financement des investissements	Dépenses d'équipement A	Epargne nette 1	FCTVA cessions et autres 2	Subventions 3	Emprunts 4	Total recettes B = 1+2+3+4	Besoin de financement	Fonds de roulement ou trésorerie
2014	1 950 192	159 335	442 350	700 958	0	1 302 643 €	647 549 €	956 422 €
2015	889 304	730 728	129 440	105 360	1 600 000	2 565 528 €	- 1 676 224 €	2 632 646 €
2016	801 518	761 463	34 427	382 731	0	1 178 621 €	- 377 103 €	3 009 749 €
2017	758 739	569 576	114 654	310 877	0	995 107 €	- 236 368 €	3 246 117 €
2018	880 136	501 078	83 194	306 112	0	890 384 €	- 10 248 €	3 256 365 €
2019	1 546 893	-172 760	444 495	181 649	420 000	873 384 €	673 509 €	2 582 853 €
2020	423 141	-163 532	199 736	222 800	0	259 004 €	164 137 €	2 418 716 €

L'enveloppe consacrée aux investissements a fortement baissé en 2020.

Le financement des investissements n'est donc toujours pas couvert par nos recettes propres, notamment du fait de notre épargne nette qui reste négative en 2020, puisant ainsi sur notre fonds de roulement/trésorerie à hauteur de 164 137€.

CHAPITRE I – Les finances

2) Bilan des budgets annexes

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

BILAN DU BIL

Le **budget immobilier locatif** comprend :

- le centre de tri de Millas
- la coopérative oléicole de Millas

BIL	2018	2019	2020
Fonctionnement	57 989 €	57 499 €	60 356 €
Investissement	- 436 556 €	- 413 998 €	- 374 801 €
Résultat global	- 378 567 €	- 356 499 €	- 314 445 €

*Le résultat global actuel du BIL est déficitaire mais diminue d'année en année grâce aux revenus des loyers.
Il n'y a pas d'emprunts en cours sur ce budget.*

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

BILAN DU BUDGET GEMAPI

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	2019	2020
Réalisé	0	0
Evolution en montant		
Evolution en %		

Charges de personnel	2019	2020
Réalisé	22 375	24 467
Evolution en montant		2 092
Evolution en %		9,35%

Atténuation de produits	2019	2020
Réalisé	1 494	3 022
Evolution en montant		1 528
Evolution en %		102,28%

Autres charges de gestion	2019	2020
Réalisé	184 666	169 994
Evolution en montant		-14 672
Evolution en %		-7,95%

TOTAL DRF	208 535	197 483
Evolution		-11 052
Evolution en %		-5,30%

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Remboursements sur personnel	2019	2020
Réalisé	0	0
Evolution en montant		
Evolution en %		

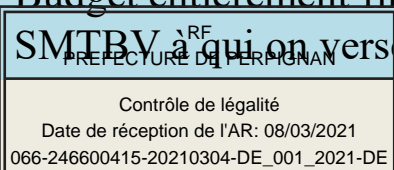
Produits des services	2019	2020
Réalisé	0	0
Evolution en montant		
Evolution en %		

Impôts et taxes	2019	2020
Réalisé	250 953	250 721
Evolution en montant		-232
Evolution en %		-0,09%

Dotations et participations	2019	2020
Réalisé	192 475	0
Evolution en montant		-192 475
Evolution en %		

TOTAL RRF	443 428	250 721
Evolution		-192 707
Evolution en %		-43,46%

Budget entièrement financé par la taxe GEMAPI (produit attendu de 250 000€). Compétence déléguée au SMTBV à qui on verse une participation de 169 994€ en 2020.



BILAN DU BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME BUDGET À AUTONOMIE FINANCIÈRE

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	2019	2020
Réalisé	21 819	15 762
Evolution en montant		-6 057
Evolution en %		-27,76%

Charges de personnel	2019	2020
Réalisé	159 257	140 463
Evolution en montant		-18 794
Evolution en %		-11,80%

Atténuation de produits	2019	2020
Réalisé	1 174	1 789
Evolution en montant		615
Evolution en %		52,41%

Autres charges de gestion	2019	2020
Réalisé	1 405	2 407
Evolution en montant		1 002
Evolution en %		71,31%

TOTAL DRF	183 655	160 422
Evolution		-23 233
Evolution en %		-12,65%

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Remboursements sur personnel	2019	2020
Réalisé	8 747	8 555
Evolution en montant		-192
Evolution en %		-2,20%

Produits des services	2019	2020
Réalisé	6 054	5 044
Evolution en montant		-1 010
Evolution en %		-16,68%

Impôts et taxes	2019	2020
Réalisé	13 682	21 618
Evolution en montant		7 936
Evolution en %		58,00%

Dotations et participations	2019	2020
Réalisé	183 078	152 561
Evolution en montant		-30 517
Evolution en %		-16,67%

TOTAL RRF	211 561	187 777
Evolution		-23 784
Evolution en %		-11,24%

RF
Budget annexe à autonomie financière
Comptes de régularité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Budget annexe à autonomie financière. Dédié à la compétence tourisme depuis le transfert en 2017. Principalement financé par la subvention d'équilibre versée par le budget principal à hauteur de 149 500€ en 2020.

Résultats consolidés 2020

2020	Résultats de l'exercice		Reports antérieurs		Résultats cumulés		Résultat global
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	
Principal	29 142,68 €	70 665,17 €	2 401 405,46 €	- 82 496,76 €	2 430 548,14 €	- 11 831,59 €	2 418 716,55 €
GEMAPI	53 238,45 €	- €	234 893,77 €	- €	288 132,22 €	- €	288 132,22 €
BIL	60 355,58 €	39 197,82 €	- €	- 413 998,36 €	60 355,58 €	- 374 800,54 €	- 314 444,96 €
Tourisme	14 962,92 €	38 420,03 €	79 347,16 €	- 29 315,73 €	94 310,08 €	9 104,30 €	103 414,38 €
Consolidé	157 699,63 €	148 283,02 €	2 715 646,39 €	- 525 810,85 €	2 873 346,02 €	- 377 527,83 €	2 495 818,19 €

Tous budgets confondus, notre résultat global s'élève donc au 1^{er} janvier 2021 à **2 495 818,19€**.

Notre fonds de roulement ou résultat global reste encore satisfaisant mais a beaucoup diminué. Il ne doit pas descendre en dessous de 2 200 000€. Ce sont nos épargnes qui doivent être maîtrisées afin que le groupement soit en capacité de financer de nouveaux projets d'investissement.

CHAPITRE I – Les finances

3) Loi de finances

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

La loi de finances, dispositions concernant les EPCI:

BAISSE DES IMPOTS DE PRODUCTION EN FAVEUR DES ENTREPRISES (MESURE PHARE)

Notamment avec la réduction de moitié des valeurs locatives des établissements industriels dans le cadre de la réforme des impôts de production (pris en compte pour la CFE et la TFB, pertes compensées par l'Etat = bases x taux 2020).

SUPPRESSION DE LA TH

Depuis 2020, 80 % des foyers étaient totalement dégrévés de taxe d'habitation. Les 20 % de foyers restants seront progressivement exonérés jusqu'à la suppression totale de la TH en 2023.

Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entre en vigueur en 2021 (pour les EPCI nouveau panier fiscal composé d'une fraction de la TVA)

Incidence de la suppression de la TH sur le vote des taux

- Suite à la suppression de la TH, la règle des liens est modifiée, c'est la TFB qui devient la taxe dite pivot.
- Vote du produit GEMAPI, la part additionnelle de la GEMAPI sur la TH disparaît donc, les contribuables des 3 autres taxes supporteront toute la GEMAPI (TFB, TFNB, CFE + TH sur les résidences secondaires)

REVALORISATION DES BASES

Les bases de TF évoluent de +0,2%

ENVELOPPE DE LA DGF

-Dotation d'intercommunalité: Enveloppe de 2020 1,592Mds€ + Abondement de 30 millions€ = 1,622Mds€

DOTATIONS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT MAINTENUES AU NIVEAU DE 2020

-Dont la **DETR** (Dotation d'équipement des territoires ruraux) Modalités de répartition de la DETR modifiées en faveur des territoires ruraux.

Dotée de 1 046M€

-Et le **DSIL** (Dotation de soutien à l'investissement local) -Dotée de 570M€

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/03/2021 066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

CHAPITRE I – Les finances

4) Prospective

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Etat de la dette au 1^{er} janvier 2021 par contrat

Référence	Prêteur	Année de réalisation	Montant initial	Taux	Capital restant dû	Échéance capital 2021	Échéance intérêts 2021	Risque de taux	CBC	Fin contrat
60498	CACIB ex BFT	2007	398 000 €	TAM + 0.1	3 500 €	3 500 €	0 €	Variable	1A	nov-21
MIR229530EUR/003	SFIL CAFFIL	2007	197 332 €	TAG 01 M + 0.17	32 889 €	13 155 €	0 €	Variable	1A	févr-23
60497	CACIB ex BFT	2007	1 500 000 €	Min(8.58 et Max(3.08 et 4.23-(8*(Inflation européenne hors tabac-Inflation française hors tabac))))	55 267 €	55 267 €	2 464 €	Ecart d'inflat°	6F	nov-21
110371	CACIB ex BFT	2011	1 500 000 €	Euribor 03 M + 1.4	824 690 €	102 640 €	6 931 €	Variable	1A	sept-27
Convention du 17/03/2005-OCLT 1er tirage	CACIB	2005	2 800 000 €	Taux fixe 4,3% à barrière 5,5% sur Euribor 12M postfixé	770 000 €	140 000 €	31 275 €	Barrière	1B	juin-26
Convention du 17/03/2005-OCLT 2ème tirage	CACIB	2019	420 000 €	Euribor 03 M + 0,08	310 527 €	56 459 €	0 €	Variable	1A	juin-26
A17140M3	CE	2015	1 600 000 €	Taux fixe à 2.91 %	1 313 414 €	52 745 €	38 220 €	Fixe	1A	mai-39
Total			8 415 332 €		3 310 287 €	423 767 €	78 890 €			

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2021

066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

2 emprunts arrivent à échéance en 2021, dont l'emprunt mal classé par la charte de bonne conduite.

Prospective de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

BP 2021

Charges à caractère général	2019	2020	2021
Réalisé	2 159 301	1 887 507	2 189 155
Evolution en montant sur 2 ans			29 854
Evolution en % sur 2 ans			1,38%

Charges de personnel	2019	2020	2021
Réalisé	6 731 192	6 810 834	7 010 551
Evolution en montant sur 2 ans			279 359
Evolution en % sur 2 ans			4,15%

Autres charges de gestion (dont Sydetom)	2019	2020	2021
Réalisé	1 279 985	1 159 284	1 265 950
Evolution en montant sur 2 ans			-14 035
Evolution en % sur 2 ans			-1,10%

Intérêts dette et charges exceptionnelles	2019	2020	2021
Réalisé	114 605	104 030	90 000
Evolution en montant sur 2 ans			-24 605
Evolution en % sur 2 ans			-21,47%

FNGIR	1 637 012	1 637 012	1 637 012
Dégrèvement des 2/3 de CFE de 2020			29 350

TOTAL DRF	11 922 095	11 598 667	12 222 018
Evolution en montant sur 2 ans			299 923
Evolution en % sur 2 ans			2,52%

Hors FNGIR	10 285 083	9 961 655	10 585 006
-------------------	------------	-----------	------------

A noter qu'exceptionnellement, les évolutions seront rapprochées aux réalisations de 2019 puisque 2020 n'est pas une année représentative.

A noter également:

-Les charges à caractère général ainsi que les charges de personnel ont été évaluées sur le budgétisé 2020

-La hausse relative à la participation Sydetom est comptabilisée dans les autres charges de gestion

-A noter également la prise en charge du dégrèvement exceptionnel des 2/3 de CFE en 2020 à notre charge en 2021

Ainsi nos dépenses réelles de fonctionnement s'élèveraient à **12 222 018€** soit **+299 923€** par rapport à 2019 (soit +1,26% d'évolution par an)

Prospective de la section de fonctionnement – Chapitre 65 Autres charges de gestion

SERVICES	Réalisé 2020	BP 2021	Evolution	
			En €	En %
TOTAL	1 159 284 €	1 265 950 €	106 666 €	9,20%
ADM	149 739 €	125 300 €	-24 439 €	-16,32%
TECH	15 000 €	0 €	-15 000 €	-100,00%
OM	956 999 €	1 100 000 €	143 001 €	14,94%
CULTURE	1 366 €	100 €	-1 266 €	
AT	16 246 €	16 400 €	154 €	0,95%
GEMAPI	0 €	0 €	0 €	
JEUNESSE	1 969 €	5 000 €	3 031 €	153,97%
LA RUCHE	328 €	500 €	172 €	
LA FARANDOLE	394 €	500 €	106 €	
RESTO	17 244 €	18 150 €	906 €	5,25%

Les **autres charges de gestion augmenteraient** de **+9,20%** soit **+ 106 666€**, notamment du fait de:

- la participation au Sydetom dans le cadre du **traitement des OM qui augmentera fortement**

En revanche,

- la subvention d'équilibre versée du BP principal en ADM au budget Tourisme en 2021 devrait diminuer
- l'association de la Font del Gat ayant été dissoute, la subvention versée par l'EPCI est supprimée

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Prospective de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

BP 2021

Remboursements sur personnel	CA 2019	CA 2020	BP 2021
Réalisé	75 916	98 671	66 000
Evolution en montant sur 2 ans			-9 916
Evolution en % sur 2 ans			-13,06%

Produits des services	2019	2020	2021
Réalisé	1 154 938	802 660	1 178 100
Evolution en montant sur 2 ans			23 162
Evolution en % sur 2 ans			2,01%

Impôts et taxes	2019	2020	2021
Réalisé	7 873 739	8 096 420	8 439 194
Evolution en montant sur 2 ans			565 455
Evolution en % sur 2 ans			6,98%

Dotations et participations	2019	2020	2021
Réalisé	3 108 938	2 925 987	2 634 550
Evolution en montant sur 2 ans			-474 388
Evolution en % sur 2 ans			-15,26%

Produits exceptionnels	2019	2020	2021
Réalisé	275 128	44 005	123 938
Evolution en montant sur 2 ans sur 2 ans			
Evolution en % sur 2 ans sur 2 ans			

TOTAL RRF	12 488 659	11 967 743	12 441 782
Evolution sur 2 ans			-46 877
Evolution en % sur 2 ans			-0,38%

Hors FNGIR RF PREFECTURE DE PERPIGNAN	10 851 647	10 330 731	10 804 770
Dont CESSIONS Date de réception de l'AR: 08/03/2021 066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE	232 380	0	98 938

Dans cette prospective, nos recettes réelles de fonctionnement évolueraient à la baisse à hauteur de – 46 877€ par rapport 2019 soit -0,38%

Ce sont surtout les recettes en rapport aux dotations et participations qui baissent énormément sur la période.

Prospective de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Impôts et taxes 2020/2021

Impôts et taxes	2020	2021	ECART
Taxes TH, TF, CFE	4 783 170	5 090 859	307 689
CVAE	278 168	263 500	-14 668
TASCOM	113 522	110 000	-3 522
IFER	106 451	108 048	1 597
Rôles sup	15 884	15 000	-884
FPIC	267 984	270 664	2 680
TEOM	2 454 188	2 504 070	49 882
Attribution de compensation	77 053	77 053	0
Total	8 096 420	8 439 194	342 774

A taux constants

Revalorisation des bases prévisionnelles en 2021
+2% en CFE et TFB
+1% en TFNB

Pour rappel avec la suppression de la TH: Le nouveau panier en 2021 est composé de la part nationale de TVA, il correspond au produit de la TH 2020 + les allocations compensatrices de 2020 en rapport. Ce qui engendre une hausse importante sur cette ligne.

Point de vigilance:

En 2021, les recettes relatives aux impôts et taxes représentent 64% de nos recettes réelles de fonctionnement (hors FNGIR). Avec la suppression de la TH remplacée par une part de la TVA nationale et les exonérations de CFE votées ces dernières années en Loi de finances, les EPCI perdent de leur autonomie financière et fiscale (à la fois perte sur l'évolution des bases et perte du pouvoir du taux).

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2021

066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Prospective de la section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

DGF Prévisionnelle pour 2021			
DGF	2019	2020	2021
Dotation d'intercommunalité	485 428 €	533 284 €	587 434 €
Dotation de compensation	217 647 €	213 668 €	209 395 €
TOTAL DGF	703 075 €	746 952 €	796 828 €
Population DGF	19 438	19 413	19 465
DGF par habitant	36,17 €	38,48 €	40,94 €

Dotations et participations 2020/2021

Dotations et participations	2020	BP 2021	Ecart
DGF d'intercommunalité	533 284	587 434	54 150
Dotation de compensation	213 668	209 295	-4 373
Allocations compensatrices dont CFE et TH	365 369	90 299	-275 070
Contrats aidés	7 963	10 000	2 037
Projets structurants	19 419	7 522	-11 897
Participations dont CAF	1 741 039	1 700 000	-41 039
Autres, dont FCTVA de F°	32 713	30 000	-2 713
Dotation masques COVID	12 532	0	-12 532
Total	2 925 987	2 634 550	-291 437

Allocations compensatrices

-Suppression de la TH donc suppression des allocations compensatrices en rapport. Elles représentaient en 2020, 300 000€

-En revanche, hausse des allocations CFE et TF, du fait de la réduction de moitié des valeurs locatives des établissements industriels (loi de finances pour 2021 relative à la baisse des impôts de production en faveur des entreprises).

Point de vigilance: En 2021, ces recettes sont en forte baisse. Elles représentent 25% de nos RRF. Enfin, ce sont des recettes pour lesquelles l'EPCI est dépendant d'autres organismes, principalement de l'Etat.

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Prospective de la section de fonctionnement

Epargnes	2020	2021
Dépenses réelles de fonctionnement	9 961 655	10 585 006
Recettes réelles de fonctionnement	10 330 731	10 804 770
Dont cession	0	98 938
Epargne brute (-Cessions)	369 076	120 826
Remboursement capital	532 608	423 767
Epargne nette (-Remboursement Capital)	-163 532	-302 941
Taux d'épargne	3,57%	1,12%

Avec une épargne nette négative à hauteur de 302 941€, les investissements vont devoir être prioritaires voire reportés. Le recours à l'emprunt pour les financer dégraderait nos ratios.

Des recettes de moins en moins maîtrisables (perte du levier taux, faiblesse des marges de manœuvre sur les tarifs dans un contexte de tension sociale)

Des dépenses en croissance potentielle:

- Nécessité d'équiper les territoires pour satisfaire les populations ou pour aider et/ou attirer les entreprises
- Les dépenses supplémentaires pour compenser les effets économiques et sociaux du COVID ou les insuffisances en matière d'organisation des services publics.

Les effets COVID qui se poursuivent sans les « avantages financiers » qu'on a pu connaître en 2020.

Prospective - L'investissement dépenses RAR à basculer au BP 2021 + Autorisations de programme

Délibération n°7 du 30 juillet 2020

N°	LIBELLE	RAR de 2020 pour 2021	Autorisat° de programme	TOTAL BP Prévisionnel 2021
053	ACQUISITIONS OM	1 572		1 572
100	MOBILIER ET INFORMATIQUE SIEGE	30 411		30 411
104	PLATEFORME MULTIMODALE		425 000	425 000
108	ENFANCE JEUNESSE ACQUISITIONS	1 367		1 367
113	RESTAURATION SCOLAIRE EQUIPEMENT	1 938		1 938
115	ENFANCE JEUNESSE TVX BATIMENTS	576		576
117	LA CATALANE	3 405		3 405
120	PETITE ENFANCE TVX BATIMENTS	11 213		11 213
121	PETITE ENFANCE ACQUISITIONS	804		804
129	TRAVAUX ET EQUIPEMENT ACCESSIBILITE	168		168
130	EQUIPEMENT DIVERS SERVICE TECHNIQUE	1 737		1 737
136	EQUIPEMENT MSAP	2 974		2 974
141	ACQUISITIONS AT	2 231		2 231
HP	HORS PROGRAMME	21 600		21 600
TOTAL		79 997	425 000	504 997

Maintien de l'autorisation de programme votée en 2020?

Prospective - L'investissement recettes RAR à basculer sur le BP 2021

N°	Programme	RAR 2020
114	RESTAURANT SCOLAIRE TVX BATIMENTS	16 027 €
135	CONSTRUCTION RESTAU/ALSH ST FELIU D'AMONT	91 584 €
HP	PRODUIT DES CESSIONS(RODES)	90 338 €
TOTAL		197 949 €

Prospective - L'investissement –

A minima, **hors autorisations de programmes votées en 2020**, le besoin de financement se situerait en 2021 aux alentours de **94 000€ soit 117% des dépenses d'investissement à couvrir avec nos réserves**. A ce stade, on a donc un besoin de financement supérieur à nos dépenses d'investissement, à cause de l'épargne négative (frein à l'investissement).
Il ne reste que le recours à l'emprunt qui, in fine, dégradera davantage notre situation financière.

Financement des investissements	Dépenses d'équipement A	Epargne nette 1	FCTVA cessions et autres 2	Subventions 3	Emprunts 4	Total recettes B = 1+2+3+4	Besoin de financement	Fonds de roulement ou trésorerie
2019	1 546 893	-172 760	444 495	181 649	420 000	873 384 €	673 509 €	2 582 853 €
2020	423 141	-163 532	199 736	222 800	0	259 004 €	164 137 €	2 418 716 €
2021	79 997	-302 941	181 479	107 611	0	- 13 851 €	93 847 €	2 324 869 €

PROSPECTIVE GEMAPI-Budget Prévisionnel 2021

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	0
-----------------------------	---

Charges de personnel	25 000
----------------------	--------

Atténuation de produits	5 000
-------------------------	-------

Autres charges de gestion	200 000
---------------------------	---------

TOTAL DRF	230 000
------------------	----------------

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	0
------------------------	---

Produits de service	0
---------------------	---

Impôts et taxes	250 000
-----------------	---------

Dotations, participations et autres	0
-------------------------------------	---

TOTAL RRF	250 000
------------------	----------------

En attente du montant de la participation pour 2021 versée au SMTBV qui doit également comporter les études en rapport aux travaux du Boulés, le chiffrage proposé dans cette prospective est à titre indicatif.

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

PROSPECTIVE TOURISME -Budget Prévisionnel 2021

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	2020	2021
Réalisé	15 762	21 700
Evolution en montant		5 938
Evolution en %		37,67%

Charges de personnel	2020	2021
Réalisé	140 463	143 000
Evolution en montant		2 537
Evolution en %		1,81%

Atténuation de produits	2020	2021
Réalisé	1 789	1 000
Evolution en montant		-789
Evolution en %		-44,11%

Autres charges de gestion	2020	2021
Réalisé	2 407	10 000
Evolution en montant		7 593
Evolution en %		315,46%

TOTAL DRF	160 422	175 700
Evolution		15 278
Evolution en %		9,52%

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Remboursements sur personnel	2020	2021
Réalisé	8 555	8 600
Evolution en montant		45
Evolution en %		0,53%

Produits des services	2020	2021
Réalisé	5 044	600
Evolution en montant		-4 444
Evolution en %		-88,10%

Impôts et taxes	2020	2021
Réalisé	21 618	6 000
Evolution en montant		-15 618
Evolution en %		-72,25%

Dotations et participations	2020	2021
Réalisé	152 561	128 000
Evolution en montant		-24 561
Evolution en %		-16,10%

TOTAL RRF	187 777	143 200
Evolution		-44 577
Evolution en %		-23,74%

Impact COVID sur 2021 suite à l'exonération de la Taxe de séjour en 2020. A priori la subvention d'équilibre versée par le budget principal devrait diminuer.

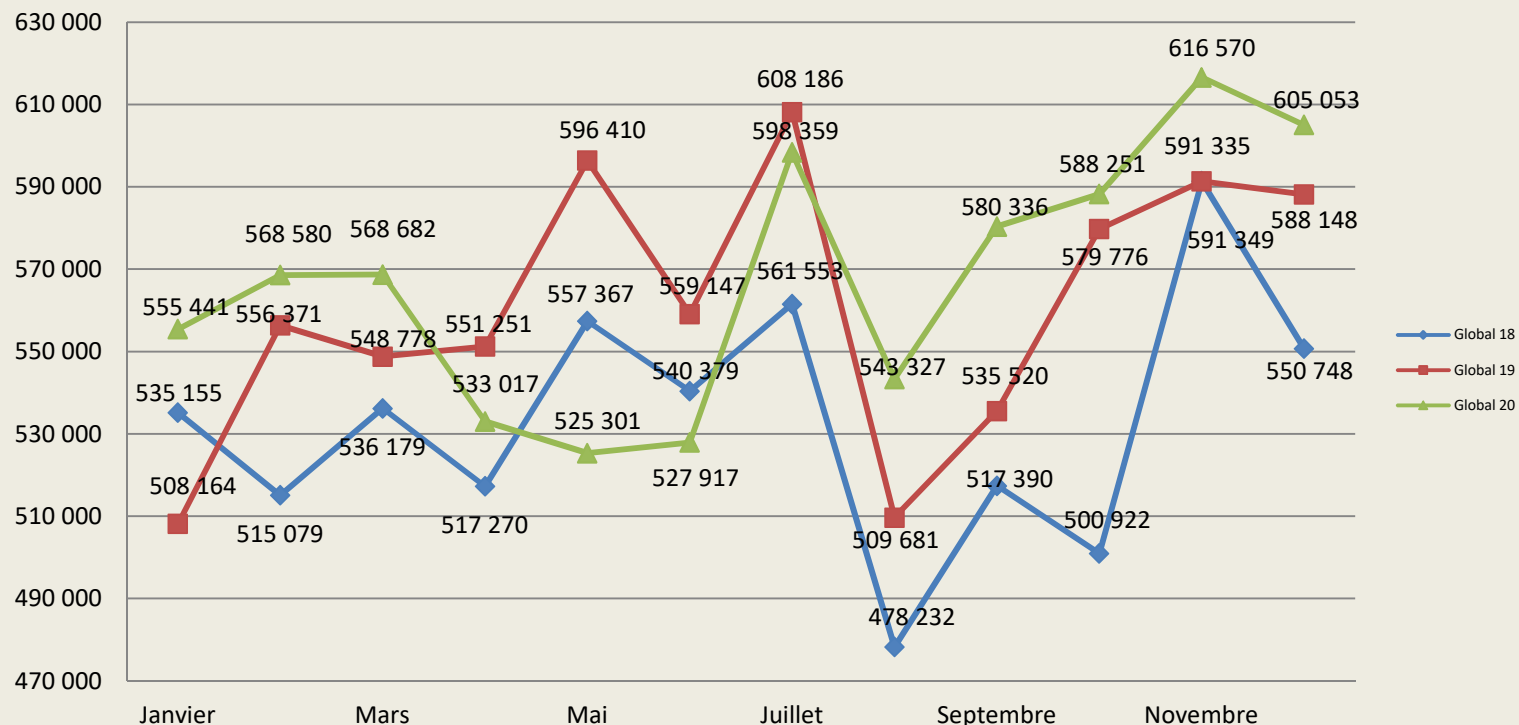
CHAPITRE II – Les Ressources Humaines

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

1) MASSE SALARIALE (chapitre 11-12 et 65)

Evolution Masse Salariale Hors Tourisme



Le budget prévisionnel 2020, hors tourisme, approuvé avec une progression de 4,13%, affiche un résultat à moins 2,93% du fait des embauches non réalisées durant la période de crise sanitaire.

Malgré cela, la masse salariale, hors tourisme, s'élève en 2020 à 6 810 834€ contre 6 732 777€ en 2019. Elle a donc progressé de 1,16% malgré la chute des recrutements durant la période de confinement du 17/03/2020

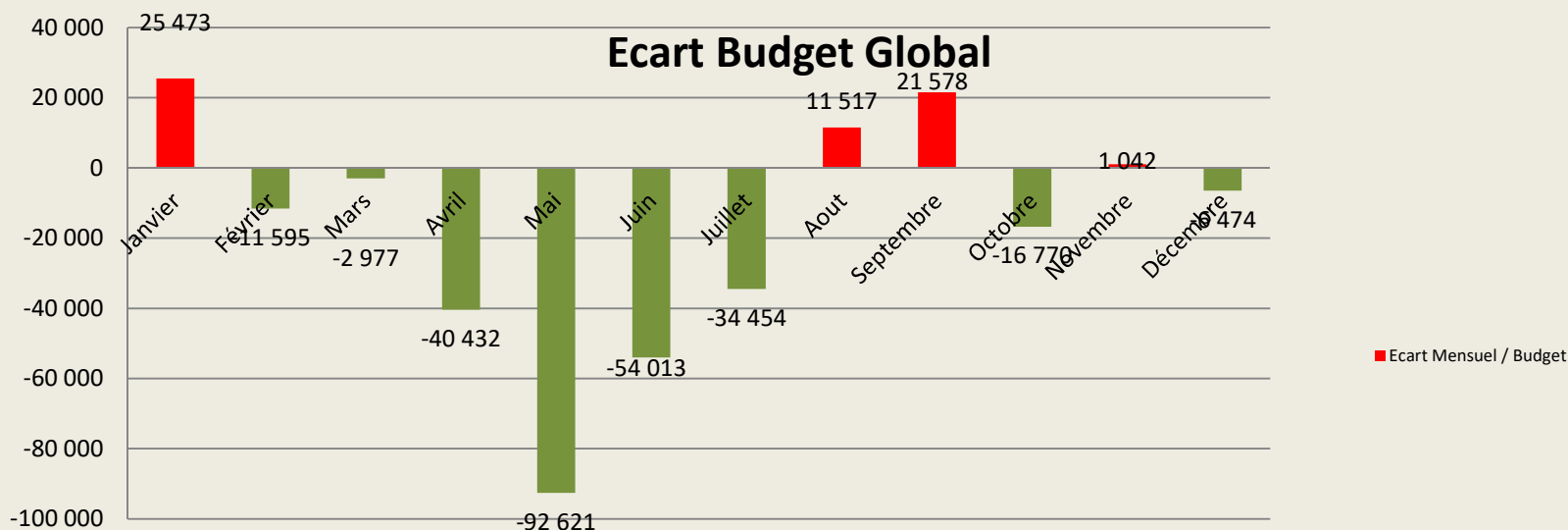
au 10/05/2020

PRÉFECTURE DE PÉRIGNAN

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2021

066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE



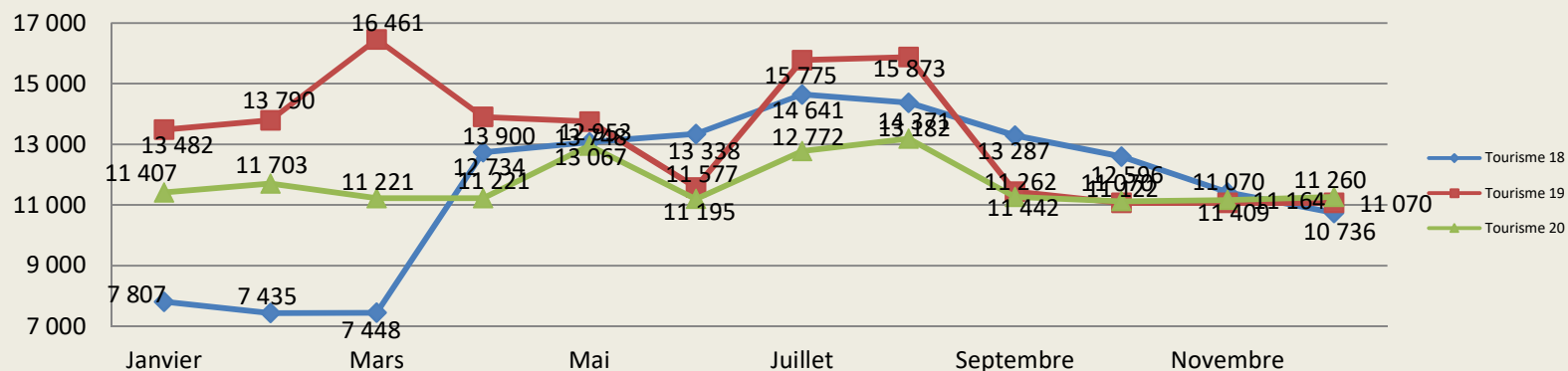
Les économies sont principalement identifiées sur les services Jeunesse (-150 170€) et Restauration (-24 706€), services les plus impactés par la crise sanitaire en matière de recrutement de contractuels.

Sont inclus dans le graphique les dépenses relatives aux mises à disposition de personnel ainsi que l'association TEST (intérim).

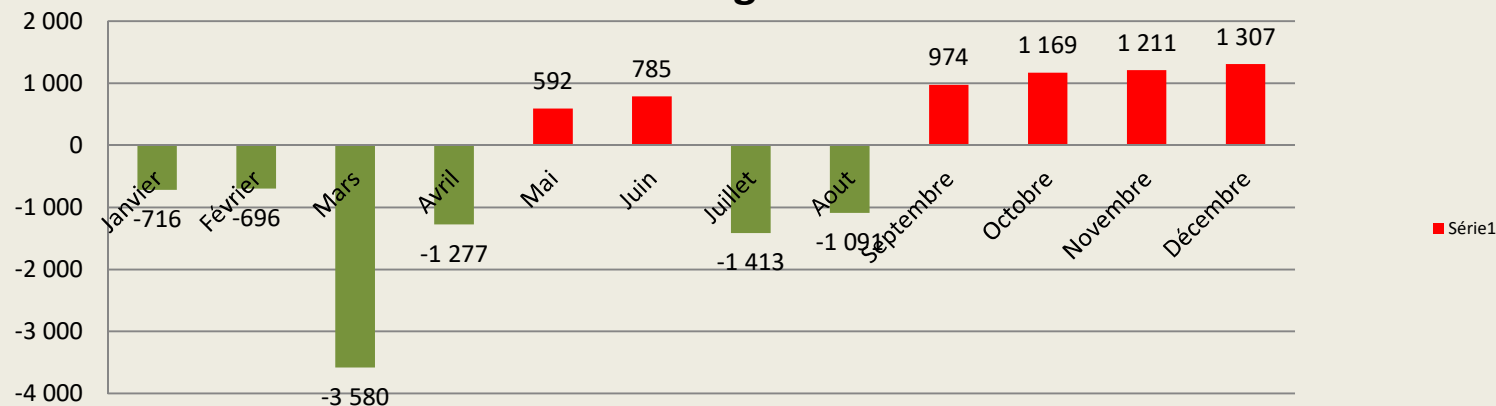
Les mises à disposition subissent une augmentation due au renfort de ménage (Covid) de 5 243€ (526€ sur Corbère (Centre de loisirs) et 4717€ sur Ille (médiathèque))

L'association TEST a été sollicitée à hauteur 5 768h pour un coût de 107 874€ alors qu'il avait été prévu au budget 4 247h pour 79 419€ (+ 28 455€)

Evolution Masse Salariale Tourisme



Ecart Budget Tourisme



Le budget prévisionnel 2020 du tourisme élaboré à moins 10,08% affiche un résultat à moins **13,38%** (147h de CDD non utilisées)

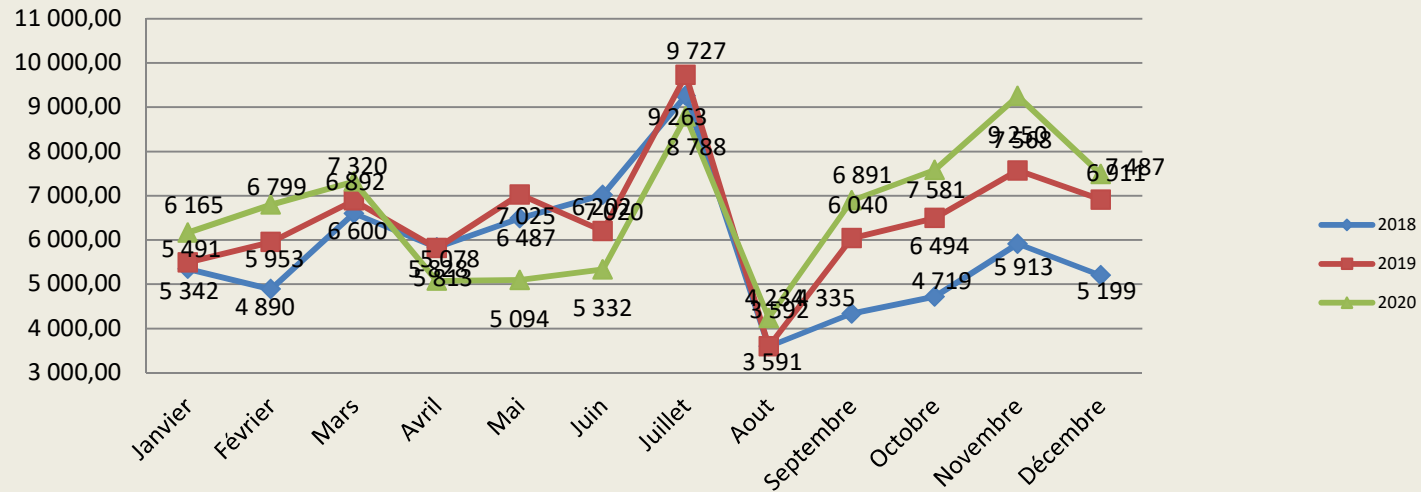
2) GESTION DES EFFECTIFS

a) Global Hors Tourisme

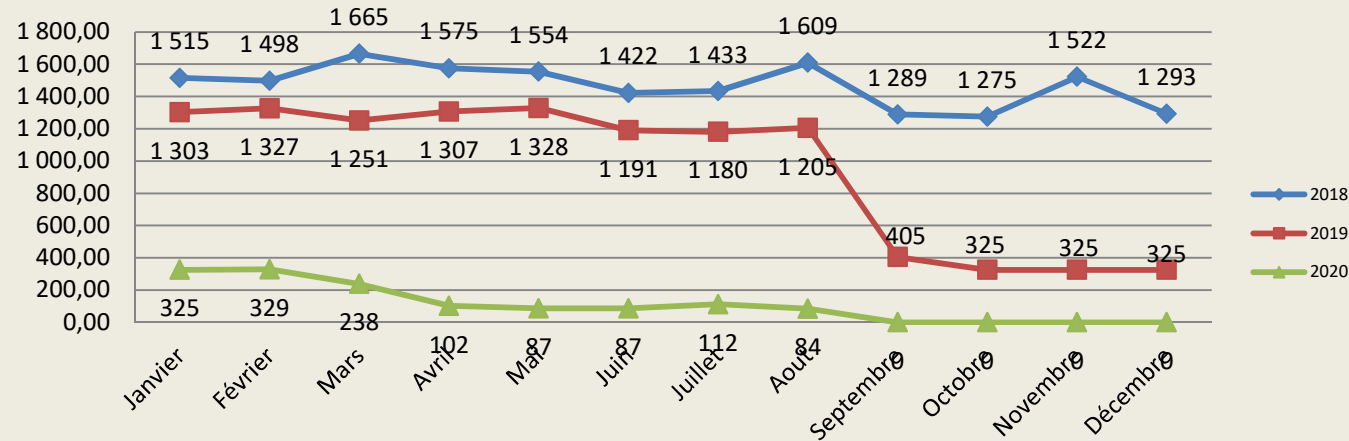
PERMANENTS HEURES REALISEES EN ETP		
	2019	2020
Adm générale	10,53	9,85
Communication	1,33	1,89
Farandole	11,94	10,99
Ruche	13,61	13,55
RAM	1,86	2,11
Jeunesse	41,95	43,81
Restauration	14,39	15,62
MSAP	2,7	3,52
Lecture publique	12	12,33
O. Ménagères	25,17	24,36
A. Territoriale	1,4	1,9
Urbanisme	3,26	3,37
Technique	3	4,11
Gemapi	0,5	0,5
TOTAL	143,64	147,91

CONTRACTUELS HEURES REALISEES EN ETP		
	2019	2020
Adm générale	0,08	0,17
Communication	0,42	0,42
Farandole	3,54	5,21
Ruche	2,59	2,38
RAM		
Jeunesse	29,83	25,15
Restauration	2,32	2,67
MSAP	0,5	0,29
Lecture publique	0,89	1,1
O. Ménagères	7,24	6,89
A. Territoriale		
Urbanisme		0,09
Technique	0,38	0,35
Gemapi		
TOTAL	47,79	44,72

Evolution Nombre Heures CDD + CDD horaires+Anim. Global

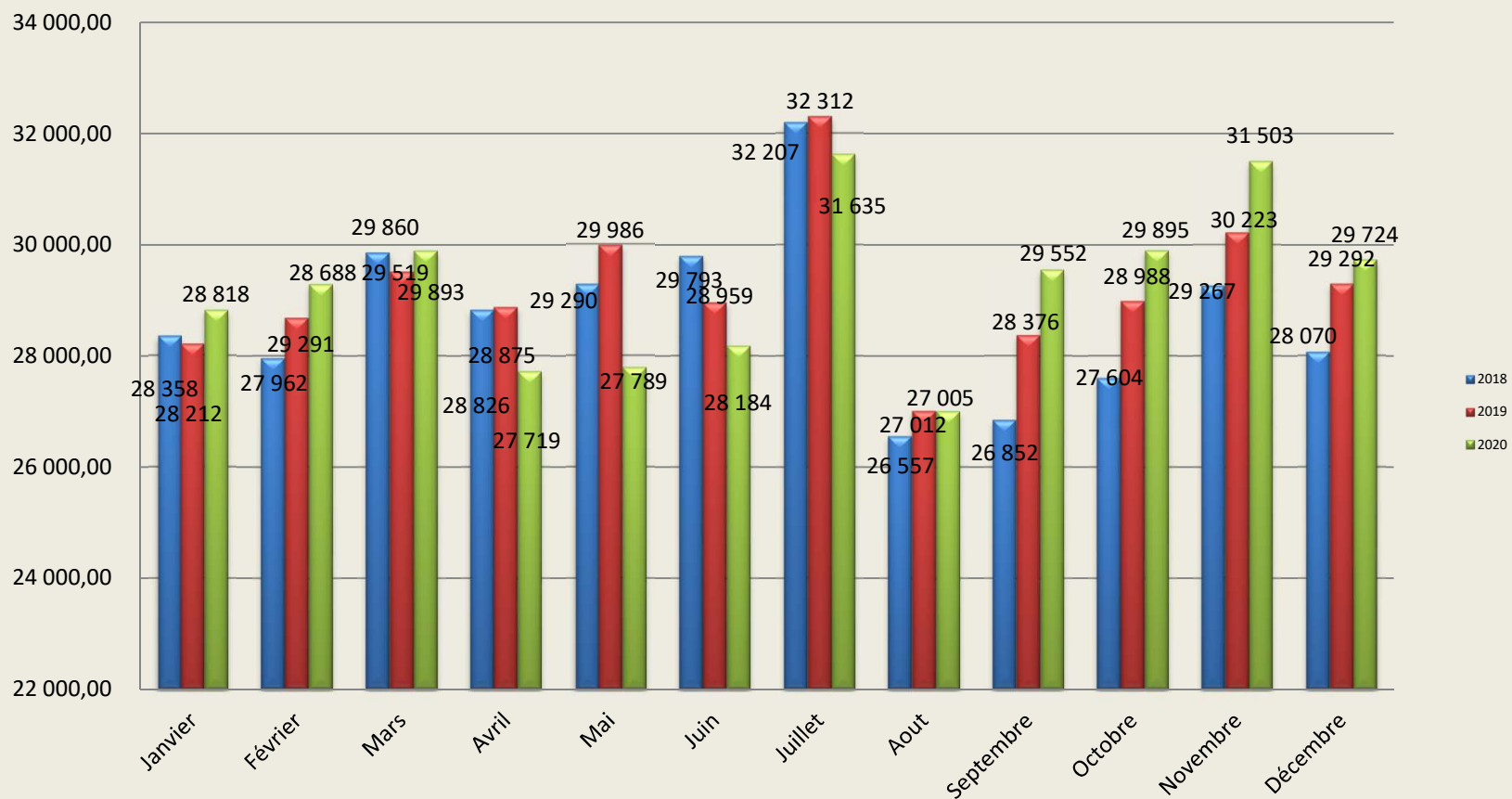


Evolution Nombre Heures Contrats Aidés global



Chute du recours aux contrats aidés du fait du refus de prise en charge

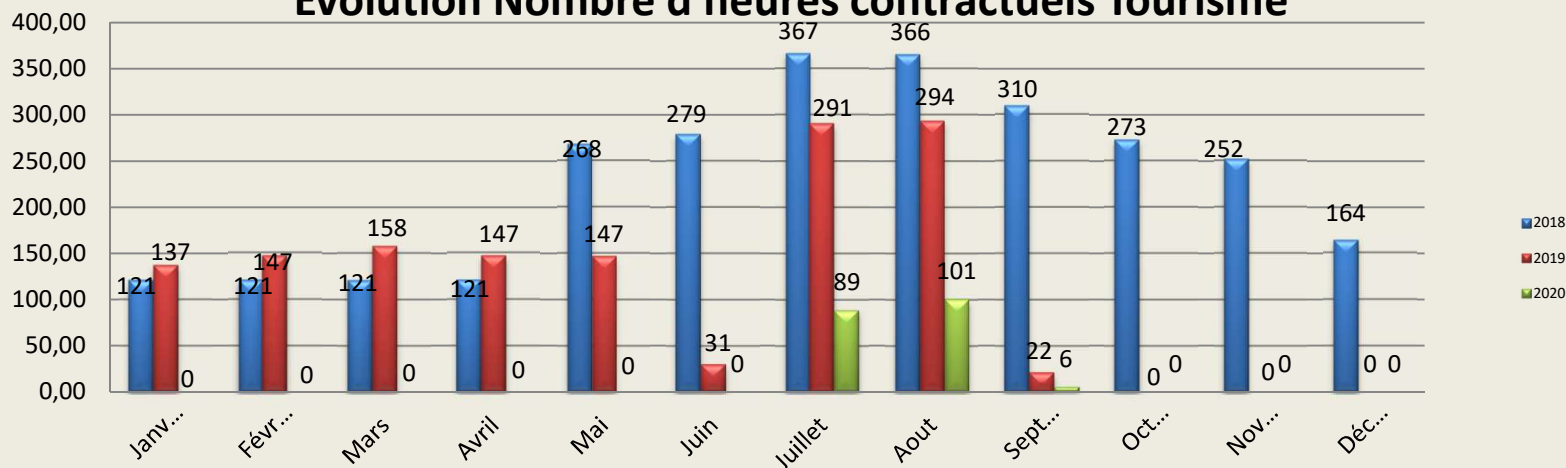
Evolution Nombre d'heures Totales Global



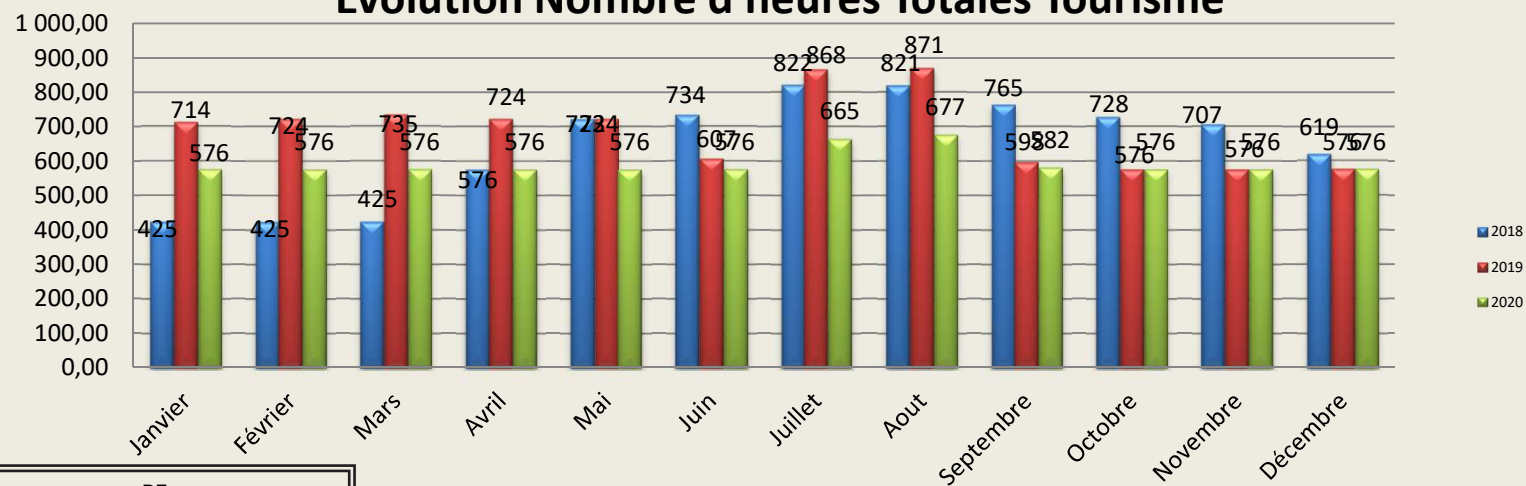
L'année 2020 étant très particulière par rapport à la crise sanitaire, il est très difficile d'apporter des éléments d'analyse.

b) Tourisme

Evolution Nombre d'heures contractuels Tourisme



Evolution Nombre d'heures Totales Tourisme



Régime indemnitaire (tout profil confondu) et versement de la NBI

	2018	2019	2020
Régime indemnitaire	418 642 €	534 978 €	535 999 €
NBI	13 019 €	14 904 €	12 517 €

NBI : cette baisse fait suite aux départs de la directrice du pôle le 01/01/2020 ainsi que de la coordinatrice jeunesse le 14/09/2020

Le montant total de la PEPA (Prime Exceptionnelle du Pouvoir d'Achat) s'élève à 19 676€ (20€ par jour travaillé versés uniquement aux personnes **présentes sur site** durant la période de confinement du printemps 2020)

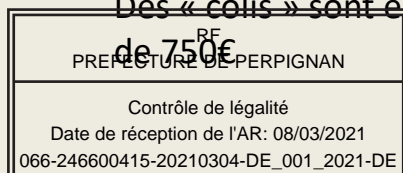
Avantages en nature

Prestations COS	2017	2018	2019	2020
Nombre d'agents adhérents	200	195	207	213
Coût annuel (1,10% du brut)	46 996 €	47 732 €	49 492 €	50 089 €

A l'occasion du Noël des employés, les agents, permanents et contractuels (sous conditions pour ces derniers), bénéficient de chèques « cadoc » d'une valeur de 40€ (montant inchangé depuis 2006). Le montant global de cette dépense s'élève en 2020 à 9 298€

Des « colis » sont également offerts aux 36 bénévoles des médiathèques ce qui représente un montant

de 750€



3) TEMPS DE TRAVAIL (*Cycles de travail*)

POSTES ADMINISTRATIFS TOUS SERVICES CONFONDUS

35h/semaine sur 4.5 ou 5 jours ouvrés, avec une amplitude maximale de travail de 8h00 par jour. Les horaires de travail peuvent aller de 8h00 à 18h00 (par tranche de 15 minutes) avec une présence obligatoire de 9h30 à 16h00 sur les journées entièrement travaillées. La demi-journée de libre sera fixée par le chef de pôle en fonction des besoins du service.

39h/semaine sur 5 jours ouvrés avec récupération de 22 jours de RTT pour le DST, avec une amplitude maximale de travail de 8h00 par jour et des horaires de travail allant de 8h00 à 18h00 (par tranche de 15 minutes).

Impossibilité de cumuler un aménagement du temps de travail et la possibilité de travailler en télétravail.

DECHETTERIE

35h/semaine selon les horaires d'ouverture de la déchetterie du lundi au dimanche (les horaires du dimanche étant comptabilisés double).

Deux cycles possibles : soit l'agent travaille 5 jours ouvrés du lundi au vendredi, soit il travaille 4 jours ouvrés dans la semaine + le week-end suivi d'une semaine de 4 jours ouvrés.

M. S. A. P.

35 heures effectuées sur 4,5 ou 5 jours ouvrés. Horaires de travail pouvant aller de 8h00 à 18h30 en fonction des besoins du service, sous validation de la hiérarchie.

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

ORDURES MENAGERES

35h/semaine sur 5 jours ouvrés selon les horaires de tournées.

Possibilité pour les agents en tournée de travailler à titre exceptionnel le samedi ou les jours fériés à la demande de l'autorité territoriale (voir - Heures supplémentaires)

Possibilité pour les agents en tournée d'être affectés à la collecte des encombrants et aux activités de secours (réparation conteneurs, nettoyage des bacs...), du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sans dépasser 35H00/ semaine entre la tournée, la collecte et les activités de secours.

Possibilité pour les agents en tournée d'être affectés à la déchetterie pour les permanences du weekend ou lorsqu'il manque du personnel sans dépasser 35H00/ semaine entre la tournée et la déchetterie.

TOURISME

35 heures effectuées sur 4.5 ou 5 jours ouvrés pour le Responsable du développement touristique et celui de l'OTI. Les horaires de travail pouvant aller de 8h00 à 18h00.

Personnel d'accueil OTI :

35 heures par semaine du lundi au dimanche, avec deux cycles possibles :

de septembre à juin, 35 heures sur 5 jours ouvrés du lundi au vendredi selon les horaires d'ouverture de l'office du tourisme (horaires de travail pouvant aller de 8h00 à 18h00)

Au mois de juillet et Août, 70 heures sur deux semaines réparties de la sorte : 3.5 jours ouvrés + le weekend, suivi d'une semaine de 5 jours ouvrés.

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 08/03/2021

066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

PETITE ENFANCE

35h/semaine sur 4 ou 5 jours ouvrés en fonction des besoins du service et des horaires d'ouverture des crèches, sous validation de la hiérarchie.

LECTURE PUBLIQUE

Deux cycles de travail possibles :
- 70 heures lissées sur deux semaines en fonction des semaines paires ou impaires, sous validation de la hiérarchie.
- 35 heures par semaine sur 4 jours, soit du mardi au vendredi ou du mercredi au samedi

ENFANCE JEUNESSE ET RESTAURATION

1561h annualisées sur l'année scolaire (planning de septembre à fin août de l'année suivante).
Planning annualisé en fonction des besoins du service et tenant compte

- des cycles « période scolaire »
- des cycles « période extra-scolaire »
- des heures d'ouverture des points information jeunesse
- des séjours avec nuitées planifiées

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/03/2021
066-246600415-20210304-DE_001_2021-DE

Temps partiel

Concernant le temps partiel, les agents peuvent bénéficier de :

90% sur 4 jours ouvrés

80% sur 3,5 jours ouvrés

70% sur 3 jours ouvrés

60% sur 2,5 jours ouvrés

50% sur 2 jours ouvrés,

Pour les postes administratifs, les horaires de travail peuvent aller de 8h00 à 18h00 (par tranche de 15 minutes) avec une présence obligatoire de 9h30 à 16h00 sur les journées entièrement travaillées.

Pour les postes Maison France Services (anciennement MSPA) les horaires de travail peuvent aller de 8h00 à 18h30.

Filière / Service	2019	2020
Administrative	2	4
Animation	10	7
Culture	1	2
Médico-sociale	11	11
Resto	1	0
Total temps partiel	25	24